

Le ministre suppléant peut-il dire à la Chambre pourquoi le Canada a dû emprunter à 18.82 p. 100 pour 90 jours et à 18.22 p. 100 pour 180 jours, ce qui représente un écart de presque 4 p. 100 entre les frais d'intérêt des États-Unis et ceux du Canada.

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, la différence qui existe entre ces taux fait mentir le chef du Nouveau parti démocratique, lequel prétend que la politique des taux d'intérêt au Canada est fixée aux États-Unis.

● (1150)

[Traduction]

LES RAISONS DU PRIX PAYÉ

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Le ministre peut-il alors confirmer que le crédit du Canada est pire d'au moins 4 p. 100 que celui des États-Unis? Peut-il confirmer que nous avons dû emprunter à un pareil taux uniquement pour maintenir la valeur du dollar à 83c.? Le ministre peut-il confirmer qu'à cause de la situation au niveau des ressources et du Programme énergétique national qui est maintenant en place, nous sommes vraiment en difficulté et que c'est la raison pour laquelle nous devons payer 4 p. 100 d'intérêt de plus que le gouvernement américain lorsque nous contractons des emprunts du même ordre sur le même marché?

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, je ne suis pas du tout d'accord sur les conclusions simplistes du député. Il devrait examiner le phénomène dans son ensemble, chercher les causes et rallier la position du ministre des Finances qui est de continuer à tenter de juguler l'inflation afin d'avoir des taux d'intérêt beaucoup plus acceptables aux Canadiens.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

L'AIDE DU GOUVERNEMENT AUX CONSTRUCTEURS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre dont le gouvernement adopte des politiques économiques aussi aberrantes. Certains de mes électeurs vivent dans la hantise d'être chassés de chez eux parce que les taux d'intérêt actuels provoquent des augmentations de loyer qu'ils n'ont pas les moyens de payer. Comme le gouvernement du premier ministre intervient dans le secteur privé pour améliorer les régimes de pensions, et vu qu'il fait aussi appel aux banques du secteur privé pour réduire les dommages que causent les politiques qu'adopte son gouvernement relativement aux taux d'intérêt, pourquoi se refuse-t-il aussi obstinément à intervenir au niveau du secteur privé, dans l'industrie de la construction où il pourrait offrir des encouragements financiers à la construction de logements locatifs pour tâcher de désamorcer la crise du logement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne comprends pas ce que veut dire le député quand elle dit dans son préambule que nous faisons appel au

Questions orales

secteur privé à propos des pensions. Elle devrait certainement se rappeler qu'une des premières mesures que le gouvernement a prises au cours de la présente législature a été d'augmenter le supplément de revenu garanti de \$420 par année, et que ce montant vient maintenant d'être majoré à \$460. Ce n'est donc pas exact d'affirmer cela. Nous considérons que nous avons des obligations, et dans la mesure où nous le permettent les restrictions fiscales dont nous reconnaissons tous la nécessité à la Chambre, nous nous sommes acquittés de celle-là tout de suite après les élections.

Mlle Carney: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au premier ministre, et s'il veut contredire la politique que son ministre chargé des pensions a annoncée, c'est son droit.

LES RÉPERCUSSIONS DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Le collègue du premier ministre, le ministre des Finances, a soutenu que sa politique d'intérêts élevés ne diminuait pas la qualité de la vie pour la plupart des Canadiens. A titre de Canadienne dont le taux d'intérêt hypothécaire passe de 13 à 18 p. 100, je puis assurer au premier ministre que la qualité de la vie pour moi s'en trouve réduite d'environ \$300 par mois en frais d'intérêts supplémentaires. Il y a des millions de Canadiens dans le même cas.

Des voix: La question!

Mlle Carney: Comme le prix moyen d'une maison à Vancouver se chiffrait à environ \$152,000 en mars de cette année, et comme une personne pouvant acquitter un versement initial de 10 p. 100 aurait besoin d'un revenu annuel de \$73,500 pour acquérir une de ces maisons—un ministre libéral pourrait presque y prétendre dans le cas improbable où il s'en ferait élire un à Vancouver—quel conseil le premier ministre, dont la maison est fournie par les contribuables canadiens, a-t-il à donner à l'acheteur d'une première maison en Colombie-Britannique où le revenu familial moyen est de \$29,000 par année? Ou bien le premier ministre rejette-t-il le droit des Canadiens à devenir propriétaires de leur maison?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, l'honorable représentante se plaint que la qualité de la vie s'en trouve diminuée pour elle à cause des taux d'intérêt élevés. Ces taux d'intérêts élevés constituent, bien sûr, une réalité très regrettable; mais je tiens à faire remarquer au député que la qualité de la vie a baissé pour elle parce que la hausse du traitement des députés est limitée à 7 p. 100 par an tandis que le coût de la vie a augmenté dans une proportion bien supérieure au cours des dernières années, comme l'a fait remarquer plus tôt le chef du Nouveau parti démocratique.

M. Siddon: Qu'allez-vous faire à ce sujet, Pierre?

M. Trudeau: C'est en effet pourquoi le rapport McIsaac a recommandé que les députés suppriment cette limite de 7 p. 100. L'honorable représentante pourrait probablement répondre au député conservateur de l'arrière-ban qui demande ce que nous allons faire à ce sujet. Nous demandons aux députés d'en face de s'unir aux députés de ce côté-ci pour faire en sorte que les députés obtiennent une juste rémunération.